



Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 27 AVRIL 2026

RESSOURCES

FINANCES

Proposition de la liste des contribuables pour la commission intercommunale des impôts directs (CIID)

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

N°CC2026-131

Nombre de membres en exercice	122
Nombre de présents	105
Nombre de pouvoirs	5
Ne prend pas part au vote	4
Votants	110
Secrétaire de séance : Alain CAPÉРАН	

L'an 2026, le 27 avril à 19 heures, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 21 avril 2026, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Christophe LE DORVEN.

Étaient présent(e)s :

Virginie QUENTIN (Abondant) ; Alain CAPÉРАН (Allainville) ; Bernard COULLAUT (Anet) ; Pauline PERRICHON (Anet) ; Véronique GARNIER (Ardelles) ; Fan LAVOISÉ (Aunay-sous-Crécy) ; Nicolas DE LA CELLE (Beauche) ; Guy PRADES (Berchères-sur-Vesgre) ; Dagmar Eva BERNITT (Bérou-la-Mulotière) ; Christophe BARRET (Boissy-en-Drouais) ; Jean-Claude DELANOE (Boncourt) ; Stéphane LANTZ (Brezolles) ; Jean-Luc BREANT (Broué) ; Pierre SANIER (Bû) ; Patrick HOUVET (Charpont) ; Emmanuel BRIDRON (Châtaincourt) ; Marie-Christine JUILLET-DORDET (Châteauneuf-en-Thymerais) ; Christophe LAGARD (Châteauneuf-en-Thymerais) ; Michel LETHUILLIER (Cherisy) ; Patrick JOUTEAU (Crécy-Couvé) ; Laëtitia GIRARD (Crucey-Villages) ; Gérard JAGUIN (Dampierre-sur-Avre) ; Abdel-Kader GUERZA (Dreux) ; Sabine FRETEY (Dreux) ; Christophe LE DORVEN (Dreux) ; Mathieu TRIBOUILLOIS (Dreux) ; Martine PITOU (Dreux) ; Philippe RIVE (Dreux) ; Caroline SIMOES (Dreux) ; Christophe LE CICLÉ (Dreux) ; Fatiha MESSAOUDI (Dreux) ; Ratko KLISURA (Dreux) ; Caroline BRAY (Dreux) ; Mounir CHAKKAR (Dreux) ; Florence ARCHAMBAUDIERE (Dreux) ; Nelson FONSECA (Dreux) ; Sophie WILLEMINE (Dreux) ; Eric DUQUESNOY (Dreux) ; Marie DALENÇON (Dreux) ; Youssef LAMRINI (Dreux) ; Yasemin ALBAYRAK

(Dreux) ; GAMBUTO Valentino (Dreux) ; Eric ROUSSEL (Écluzelles) ; Stéphan DEBACKER (Escorpain) ; Dominique DUVAL (Ézy-sur-Eure) ; Pierre LEPORTIER (Ézy-sur-Eure) ; Éric POINÇON (Favières) ; Eric DEPUYDT (Fessanvilliers-Mattanvilliers) ; Emmanuelle BONHOMME (Fontaine-les-Ribouts) ; François CENIER (Garancières-en-Drouais) ; Emmanuel PARAGOT (Garnay) ; Jean-Marc TARDIVENT (Germainville) ; Sophie APRUZZESE (Gilles) ; Nathalie VELIN (Guainville) ; Rémi LEPRAT (Ivry-la-Bataille) ; Samuel BOVE (La Chapelle-Forainvilliers) ; Laurianne FAURE (La Chaussée-d'Ivry) ; Daniel COLLEU (La Madeleine-de-Nonancourt) ; Rachel SAPIN (La Mancelière) ; Pascal GUÉNÉE (Laons) ; Béatrice PIERRON (Le Boullay-les-Deux-Églises) ; Stéphane HUET (Le Boullay-Mivoye) ; Frédéric GIROUX (Le Boullay-Thierry) ; Didier SIMO (Le Mesnil-Simon) ; Marc AVENARD (Luray) ; Philippe MERLET (Maillebois) ; Jérôme DEPONDT (Marchezais) ; Glenn PRATS (Mézières-en-Drouais) ; Denis CHERON (Montreuil) ; Jean-Loup JUSTEAU (Nonancourt) ; Cyril CHALMEY (Ormo) ; Clémentine FISSON (Ouerre) ; Patrick JOLIVEL (Oulins) ; Christophe BESNARD (Prudemanche) ; Pervenche CHAUVIN (Puisseux) ; Nathalie MILWARD (Rouvres) ; Dominique LUBOW (Saint-Ange-et-Torçay) ; Françoise BORGET (Sainte-Gemme-Moronval) ; Caroline BARRE (Saint-Jean-de-Rebervilliers) ; Sébastien JACOB (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Jocelyne JOUCQUE (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Christophe HELIAS (Saint-Maixme-Hauterive) ; Karen XARDEL (Saint-Ouen-Marchefroy) ; Patrick RIEHL (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Valérie AZIRI (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Jérémy BERTOLOTTI (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Jean-Pierre BRASSE (Saint-Sauveur-Marville) ; Christian ALBERT (Saulnières) ; Martine LE BRIS (Saussey) ; Thierry ANSEAUME (Serazereux) ; Thomas BAUBION (Serville) ; Eric BINET (Sorel-Moussel) ; Pascal GUERRIER (Thimert-Gâtelles) ; Thibault PELLETIER (Tremblay-les-Villages) ; Edwige GANDON (Tréon) ; Damien STEPHO (Vernouillet) ; Catherine LUCAS (Vernouillet) ; Ali AHSAINI (Vernouillet) ; Melinda BOUGRARA (Vernouillet) ; Najib TALATA (Vernouillet) ; Joël TRAPATEAU (Vernouillet) ; Nicole MONTIGNY (Vernouillet) ; Estelle POMMIER (Vernouillet) ; Évelyne DELAPLACE (Vert-en-Drouais) ; Louis ANEST (Villemieux-sur-Eure).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

Fouzia KAMAL (Dreux) ; Guillaume BARAT (Les Châtelets) ; Dominique GARNIER (Louvilliers-en-Drouais) ; Thierry LAINÉ (Louye) ; Véronique BASTON (Marville-Moutiers-Brûlé) ; Benoît LUCAS (Revercourt) ; Jean-Louis GODEFROY (Rueil-la-Gadelière) ; Denis COCHELIN (Saint-Georges-Motel) ; Pascal BAELEN (Saint-Lubin-de-Cravant) ; Abdelrhafour BOUMEZIANE (Vernouillet) ; Franck MERCEY (Vernouillet) ; Caroline VABRE (Dreux).

Pouvoir(s) :

Marie-Françoise SCAVENNEC (Dreux) donne pouvoir à Monsieur Abdel-Kader GUERZA ; André HOMPS (Dreux) donne pouvoir à Madame Florence ARCHAMBAUDIERE ; Pierre-Frédéric BILLET (Dreux) donne pouvoir à Monsieur Eric DUQUESNOY ; Carole MARTIN (Ivry-la-Bataille) donne pouvoir à Monsieur Rémi LEPRAT ; Gérard SOURISSEAU (Saint-Lubin-des-Joncherets) donne pouvoir à Monsieur Christophe LE DORVEN.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé,

Le 1 de l'article 1650 A du Code Général des Impôts prévoit la création d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID) pour les établissements publics de coopération intercommunale soumis de plein droit au régime de la fiscalité professionnelle unique, ce qui est le cas de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, sans qu'il soit nécessaire de délibérer pour créer cette commission.

Cette commission se substitue à la commission communale des impôts directs de chaque commune membre de l'EPCI en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels. Elle participe à la détermination des paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation). Son rôle est consultatif.

Cette commission est composée :

- du Président de l'Agglomération ou d'un Vice-président délégué, Président de la commission,
- de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

Ces commissaires doivent :

- être âgés de 18 ans au moins,
- être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne,
- jouir de leurs droits civils,
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises),
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des Finances Publiques dans les 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Elle est faite à partir d'une liste de contribuables de 40 personnes proposée sur délibération du conseil communautaire (la condition d'inscription aux rôles de fiscalité directe locale doit être impérativement vérifiée) sur proposition de ses communes membres. Les personnes proposées ne représentent pas une commune en particulier, mais l'Agglomération dans sa totalité. Ainsi, l'absence de commissaires domiciliés sur une commune donnée n'a pas de conséquence sur le fonctionnement de la commission.

En présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le Directeur Départemental des Finances Publiques serait amené à désigner d'office des commissaires.

*Vu l'article 1650A du code général des impôts
Vu les propositions des communes*


Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité absolue des suffrages exprimés (5 contre, 6 abstentions, 4 n'a pas pris part au vote) :

ARTICLE 1 : PROPOSE une liste de 40 contribuables à la commission intercommunale des impôts directs :

CONTRIBUABLES PROPOSES	
Philippe MERLET (Maillebois)	Dominique DUVAL (Ezy-sur-Eure)
Chantal BREUX (Nonancourt)	Nathalie VELIN (Guainville)
Daniel COLLEU (La-Madeleine-de-Nonancourt)	Rachel SAPIN (La Mancelière)
Fan LAVOISE (Aunay-sous-Crécy)	Eric DEPUYDT (Fessanvilliers-Mattanvilliers)
Thibault PELLETIER (Tremblay-les-Villages)	Stéphane MESDON (Bérou-la-Mulotière)
Patrick JOUATEL (Le-Boullay-Thierry)	Christophe BESNARD (Prudemanche)
Marc AVENARD (Luray)	Claude BARBE (Châtaincourt)
Henri HABERT (Ecluzelles)	Patrick JOUTEAU (Crécy-Couvé)
Jean-Luc BREANT (Broué)	Jean-Pierre BRASSE (Saint-Sauveur-Marville)
Éric BINET (Sorel-Moussel)	Véronique BASTON (Marville-Moutiers-Brulé)
Céline BESNARD (Brezolles)	Stéphane HUET (Le-Boullay-Mivoye)
Séverine BINET (Crucey-Villages)	Sylvie CHALLES (Ormoy)
Jocelyne JOUCQUE (Saint-Lubin-des-Joncherets)	Florence PIE (Mézières-en-Drouais)
Patrick RIEHL (Saint-Rémy-sur-Avre)	Laurent DAUDIGNY (Germainville)
Michel LETHUILLIER (Chérisy)	Thomas BAUBION (Serville)
Stéphane COULOMB (Fontaine-les-Ribouts)	Philippe SAPARELLI (Bû)
Annie STEPHO (Garnay)	Dominique FORTEAU (Anet)
Denis CHERON (Montreuil)	Jean-François MERCADIER (Saint-Ouen-Marchefroy)
Samuel BOVE (La-Chapelle-Forainvilliers)	Didier SIMO (Le-Mesnil-Simon)
Albert ROUILLARD (Rouvres)	Denis COCHELIN (Saint-Georges-Motel)

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président, ou son représentant dument habilité, à notifier cette liste à la direction départementale des Finances Publiques.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

<p>Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité :</p> <p style="text-align: center;">30 AVR. 2026</p> <p>La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.</p>	<p style="text-align: center;">POUR EXTRAIT CONFORME</p> <p style="text-align: center;">Dreux, le 30 AVR. 2026</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;"> <p>Président Christophe LE DORVEN</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>Secrétaire de séance Alain CAPÉLAN</p> </div> </div>
--	--